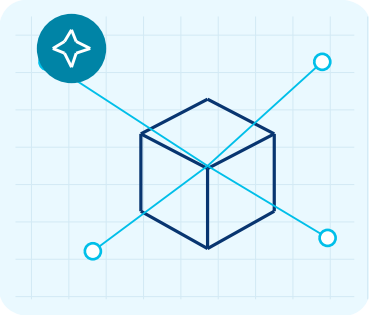
MANAGEMENT

DRT-363

Discipline et licenciement pour motif personnel : sécuriser la procédure



Sanctionner une faute ou licencier pour motif personnel sans erreur de procédure : griefs, convocation, entretien, délais, lettre et prescription.

DURÉE
14 heures

FORMAT
100% Visio

TARIF
Sur devis

FINANCEMENT
Étude OPCO

NIVEAU
Selon prérequis

Validation et reconnaissance

Attestation de fin de formation et certificat de réalisation. Cette formation ne prépare pas à une certification enregistrée au RNCP ou au répertoire spécifique.

Une formation adaptée à vos besoins

Questionnaire avant la session : procédures déjà conduites, règlement intérieur, convention collective. Les cas sont adaptés aux situations rencontrées.

Délai d'accès

Sous 15 jours selon les disponibilités, après analyse du besoin.

Accessibilité

Les besoins d'aménagement sont étudiés avant la session avec notre référent handicap.

Ce que vous saurez faire à l'issue de la formation

Objectif 01

Qualifier un agissement fautif et choisir une sanction proportionnée.

Objectif 02

Conduire la procédure disciplinaire en respectant les délais légaux.

Objectif 03

Préparer et mener l'entretien préalable.

Objectif 04

Rédiger les lettres de convocation, de sanction et de licenciement.

Objectif 05

Apprécier la cause réelle et sérieuse d'un licenciement pour motif personnel.

Public visé et prérequis

Pour qui

Dirigeants de TPE et PME. Responsables et assistants RH, gestionnaires de paie. Collaborateurs de cabinets juridiques et comptables. Managers amenés à appliquer ces règles.

Prérequis

Connaître les bases du contrat de travail. Disposer du règlement intérieur s'il existe.

Déroulement de la formation

Classe virtuelle en direct. Dates, horaires et lien de connexion sont confirmés dans la convocation. Le livret d'accueil, le règlement et les contacts utiles sont transmis avant la session.

Programme détaillé

01 | 02 | 03 | 04

14 heures · 4 séquences · programme adapté après positionnement

1 **Faute et sanction (3 h 30)**

2 **La procédure disciplinaire (3 h 30)**

3 **Le licenciement pour motif personnel (3 h 30)**

4 **Les écrits et le contentieux (3 h 30)**

Méthodes pédagogiques et évaluation

Méthodes pédagogiques

Apports courts appuyés sur les articles du code du travail. Études de cas tirés de situations de PME. Exercices de rédaction corrigés en séance. Trames et modèles remis à chaque participant.

Évaluation des acquis

Pendant : calendrier de procédure et lettre rédigés, corrigés en séance. En fin de formation : cas de synthèse et quiz. Questionnaire de satisfaction à chaud.

Moyens et supports pédagogiques

Classe virtuelle en direct, support projeté. Connexion stable, webcam et micro. Accès au code du travail en ligne (Légifrance) pendant la session.

Financement

Financement possible par l'entreprise ou son OPCO selon les règles applicables et après accord écrit. Aucune prise en charge n'est garantie avant cet accord.

NOVA ACADEMY - société par actions simplifiée (SAS) - SIRET 993 541 879 00017. Déclaration d'activité n° 76 34 14584 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Certification CERT_S0626_0811 délivrée par CEVA Solution, pour les actions de formation. Contact : formation@capsulecom-nova.fr.